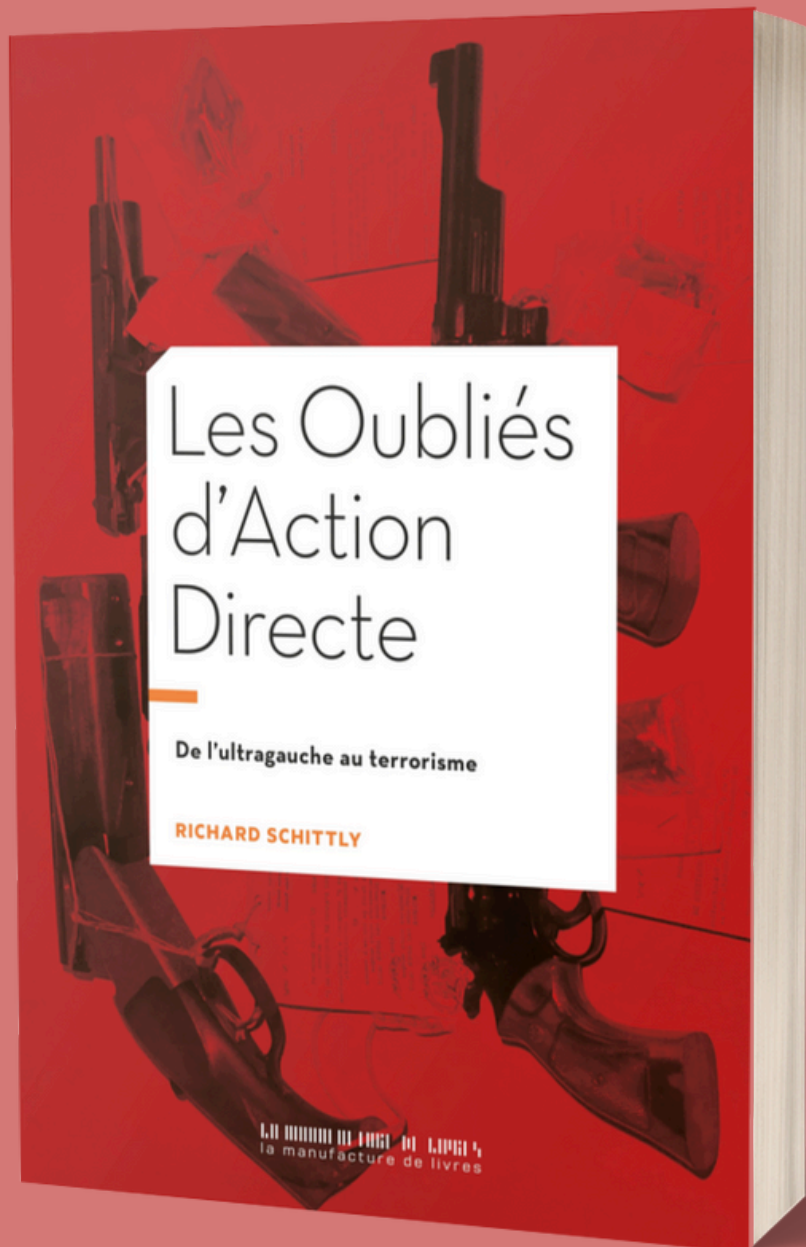


REVUE DE PRESSE

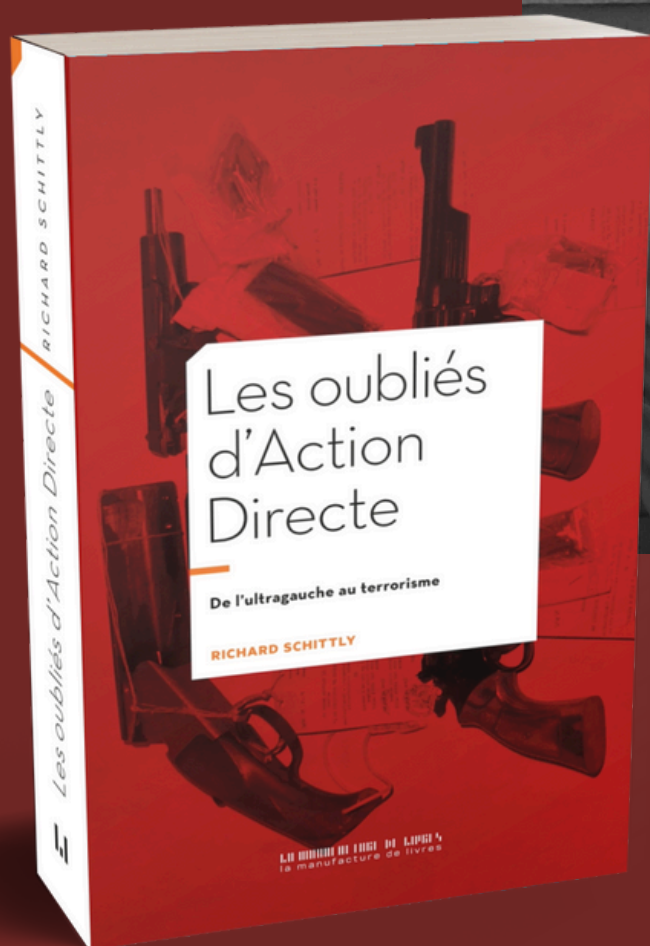
Les Oubliés d'Action Directe, Richard Schittly



la manufacture de livres
la manufacture de livres

PRIX POLAR ET JUSTICE

QUAIS DU POLAR / TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE LYON / LIBÉRATION



**QUAIS
DU POLAR**
FESTIVAL
INTERNATIONAL
LYON



Les sélections des prix Quais du Polar 2025



Le Festival Quais du Polar se tiendra à Lyon du 4 au 6 avril 2025 pour une 21^e édition. L'organisation a révélé les sélections du prix des lecteurs Quais du Polar, du prix BD Polar Quais du Polar/ Librairie expérience/ France 3 Auvergne-Rhône-Alpes, du prix jeunesse Quais du Polar/ Ville de Lyon, du prix Quais du Polar des bibliothécaires de la métropole de Lyon et du prix Polar et Justice.

Le festival international Quais du Polar revient en 2025 du 4 au 6 avril à Lyon. La ville sera la scène de nombreuses rencontres, d'événements axés sur le thème des « Frontières » en compagnie d'un large panel d'auteurs polars français et étrangers.

Le festival Quais du Polar distribuera également 11 prix littéraires le vendredi 4 avril au Palais de la Bourse. Parmi eux, on trouve le prix Polar en séries qui récompense un roman noir, un thriller ou un polar avec un potentiel d'adaptation en série audiovisuelle ; le Court Polar distinguant trois nouvelles à destination des lycéens ; un concours de nouvelles, ainsi que le prix « Le Point » du Polar européen et le prix Claude Mesplède.

Cinq autres prix ont fait l'objet de premières sélections que le festival a dévoilées lundi 9 décembre.

Sélections des prix littéraires de Quais du Polar :

Prix des lecteurs Quais du Polar

- *Malheur aux vaincus* de Gwenaël Bulteau (La Manufacture de livres)

- *L'Agent* de **Pascale Dietrich** (Liana Levi)
- *Chevreuil* de **Sébastien Gendron** (Gallimard)
- *Reine* de **Pauline Guéna** (Denoël)
- *Stella et l'Amérique* de **Joseph Incardona** (Finitude)
- *Eureka dans la nuit* d' **Anne-Sophie Kalbfleisch** (Le Rouergue)

Prix BD Polar Quais du Polar/ Librairie expérience/ France 3 Auvergne-Rhône-Alpes

- *American Parano* d' **Hervé Bourhis** et **Luca Varela** (Dupuis)
- *L'Expert* de **Jennifer Daniel** (Casterman)
- *Le Cas David Zimmerman* de **Lucas** et **Arthur Harari** (Sarbacane)
- *Les Navigateurs* de **Serge Lehman** et **Stéphane De Caneva** (Delcourt)
- *Copenhague* d' **Anne Caroline Pandolfo** et **Terkel Risbjerg** (Dargaud)
- *Les Contes de la mansarde* d' **Elizabeth Holleville** et **Iris Pouy** (L'employé du moi)

Prix jeunesse Quais du Polar/ Ville de Lyon

- *La Folle évasion* de **Sandrine Bonini** (Seuil Jeunesse)
- *Soie-Les Orphelins d'Argentan* d' **Alice Brière-Haquet** (Le Rouergue)
- *Inspecteur Gambas et l'agente spéciale La Crevette* de **Caryl Férey** et **Irène Bonacina** (Robert Laffont Jeunesse)
- *Détectives Grégor de père en fille* d' **Yves Grevet** et **Carole Trébor** (Little Urban)
- *Éloïse, mousquetaire du roi* de **Jean-Luc Marcastel** (Gulf Stream éditeur)

Prix Quais du Polar des bibliothécaires de la métropole de Lyon

- *Malheur aux vaincus* de **Gwenaél Bulteau** (La Manufacture de livres)
- *Reine* de **Pauline Guéna** (Denoël)
- *La Sagesse de l'idiot* de **Marto Pariente** , traduit par **Sébastien Rutés** (Gallimard/Série noire)
- *Les Âmes féroces* de **Marie Vingtras** (Éditions de l'Olivier)

Prix Polar et Justice

- *Le Procès Mein Kampf* d' **Harold Cobert** (Les Escales)

- *Les Babylones* de **Pauline Guéna** et **Mahi Grand** (Denoël)
- *Le Crime organisé en France* de **Christophe Korell** (Denoël)
- *Une minute de silence* de **Sophie Loubière** (Darkside)
- *On n'est plus des gens normaux* de **Justin Morin** (La Manufacture de livres)
- *Cramés : Les enfants du Monstre* de **Philippe Pujol** (Julliard)
- *La Disparue de la réserve Blackfeet* d' **Anaïs Renevier** (10/18)
- *Action Directe Lyon De l'ultragauche au terrorisme* de **Richard Schittly** (La Manufacture de livres)

A Lyon, Action directe sous les radars

Le parcours de la branche «oubliée» de l'organisation clandestine est retracé à partir d'archives judiciaires rares par Richard Schittly.

«**P**utain, c'était eux!» Voilà ce que se disent les enquêteurs de la brigade de répression du banditisme de Lyon, le 29 mars 1986, lorsqu'ils découvrent une accumulation impressionnante de documents, des armes, des mèches et des détonateurs, du matériel d'écoute, des postiches, du maquillage et même un uniforme de policier dans un appartement de Saint-Etienne. Puis ils mettent la main sur des revendications d'attentats frappées de l'étoile à cinq branches d'Action directe. Il s'agit d'une planque, pas des moindres, du groupe terroriste d'extrême gauche qui sévit depuis sept ans.

Rencontre en prison. Jusque-là, pas un flic, même au fait des survivances de la révolte de Mai 68, n'avait imaginé qu'un autre groupe que celui formé à Paris par Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron et Georges Cipriani ait pu agir indépendamment du quatuor finalement arrêté en 1987 et condamné deux ans plus tard à la réclusion criminelle à perpétuité.

La trajectoire d'un activiste au profil ambivalent, André Olivier, est passée sous les radars. Il s'agit d'un prof de français révoqué de l'Education nationale en raison de sa radicalité, puis viré pour la même raison de l'usine lyonnaise où il tente de «s'établir» comme ouvrier fraiseur. Il se rapproche de la Gauche prolétarienne et est actif au sein du Groupement d'information des prisons. En 1978, pour une affaire de détention d'arme et de falsification de papiers, il passe quelques mois à la Santé, dans l'aile des «politiques». André Olivier, 34 ans, y rencontre un militant anti-franquiste de 25 ans : Jean-Marc Rouillan. Un an plus tard, le 1^{er} mai 1979, Action directe naît dans la clandestinité. En 1982, un décret ministériel dissout le groupuscule, accusé d'apologie de la lutte armée. Mais les braquages et les attentats perdurent, sans que les autorités ne parviennent à confondre leurs auteurs. Avant qu'ils ne soient eux aussi rattrapés de 1984 à 1987, André Olivier et la poignée de camarades qu'il cerna d'une main de fer à Lyon (Emile Ballandras,

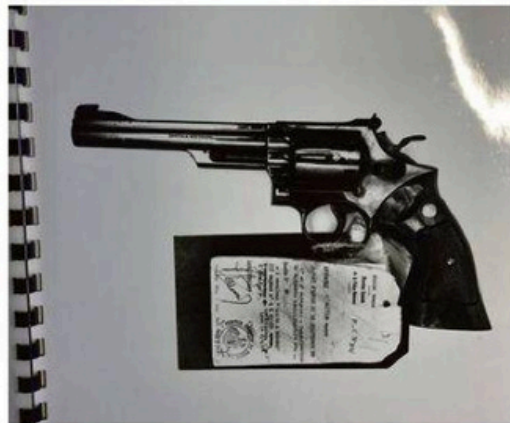


Planche photo du scellé n°48 de «l'affaire André Olivier». DR

Joëlle Crépet, Bernard Blanc et Maxime Frérot) sont les «oubliés» de l'histoire de ce basculement «de l'ultragauche au terrorisme» que reconstitue dans un récit minutieux et vivant le journaliste Richard Schittly. Son ouvrage vient de recevoir le prix Polar et justice, remis par le tribunal judiciaire de Lyon en partenariat avec Libération au festival Quais du polar. Correspondant du Monde à Lyon et ancien reporter «police justice» du Progrès, Richard Schittly a pu accéder sur

dérogation à une manne : les archives judiciaires, policières et préfectorales concernant Action directe à Lyon, soit près de quatre-vingts cartons qu'il a patiemment dépouillés afin de croiser les témoignages de magistrats, d'enquêteurs, de témoins ou d'acteurs de l'époque. En cinq ans de clandestinité, André Olivier a piloté 34 braquages pour un butin total de 3,5 millions de francs et 30 attentats (deux à Lyon, les autres à Paris), tandis que trois personnes ont

été abattues. Au départ, il s'agit de dénoncer l'engrenage capitaliste et colonialiste. Puis des médias sont visés, jugés complices du racisme de l'extrême droite.

Violences conjugales. Lors de son procès en mai 1989, la bande lyonnaise concède peu à la cour, chantant l'*Internationale* à peine le verdict prononcé. Le détail des audiences est frappant en ce qu'il révèle l'emprise qu'exerçait André Olivier sur Joëlle Crépet, qui va parvenir à dénoncer des violences conjugales effarantes. Sans démenti, encore moins de repentir, de celui qui multiplie les dérapages antisémites. Sorti de la centrale de Saint-Maur le 14 octobre 2024 et assigné à résidence jusqu'en juin, André Olivier a interdiction de s'exprimer publiquement et reste étroitement surveillé par les autorités. «La justice se mêle des anciens activistes d'Action directe», rappelle Richard Schittly. L'inverse est aussi vrai.

MAITÉ DARNault

RICHARD SCHITTLY
LES OUBLIÉS
D'ACTION DIRECTE.
DE L'ULTRAGAUCHE AU
TERRORISME, LYON 1980
La Manufacture de livres
448 pp., 22,90 € (ebook : 15,99 €).

Dans « Les Oubliés d'Action directe », à paraître jeudi 27 février à La Manufacture de livres, Richard Schittly, correspondant du « Monde » à Lyon, se penche sur la branche lyonnaise du groupe terroriste, aussi violente que méconnue

« Des années de crimes irrésolus remontent à la surface comme des bulles chargées de fureur et de sang »

Le 28 mars 1986, les policiers lyonnais interpellent deux hommes et une adolescente installés à bord d'une Renault 9. L'opération aboutira au démantèlement d'un groupe armé qui a vécu plus de cinq ans dans la clandestinité totale, période pendant laquelle il est à l'origine de 30 attentats en France, ainsi que d'une trentaine de braquages, dont trois mortels.

Le conducteur est extrait sans ménagement, plaqué au sol, menotté. Il est habillé d'un gilet pare-balles et dispose de deux pistolets à la ceinture. Costaud, bourru, il se nomme Bernard Blanc, inconnu des services de renseignement. Les policiers ouvrent la porte arrière, et découvrent un autre individu, caché sous l'adolescente et la couverture. Lui aussi a revêtu un gilet pare-balles. Un pistolet-mitrailleur calibre 9 mm est posé à ses côtés, prêt à l'emploi. « S'il n'y avait pas eu ma fille, je vous tirais dessus, je rafalais », se vante-t-il, en joignant le geste à la parole.

Les policiers le reconnaissent. Cheveux bruns, barbe poivre et sel et larges lunettes, c'est lui. Ce vendredi 28 mars 1986, les policiers des renseignements généraux [RG] viennent d'interpeller André Olivier, 41 ans, suspecté d'activités subversives. Les policiers ignorent encore l'importance du rôle de cet ex-prof de français dans la genèse d'Action directe. Ils l'avaient surveillé un temps à Paris, alors qu'il frayait avec les mouvances anticapitalistes les plus radicales. Ils en avaient totalement perdu le souci. C'était il y a près de six ans. Son nom est revenu dans la liste des suspects, lorsque les attentats revendiqués par Action

directe ont recommencé fin 1985 en région parisienne. Quatre bombes ont endommagé des locaux commerciaux en relation avec l'Afrique du Sud, pays visé pour son régime raciste d'apartheid. En octobre, les explosions ont touché des institutions médiatiques : la Maison de la radio, le siège d'Antenne 2, puis les bureaux de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Les revendications empruntaient un discours anticapitaliste, et dénonçaient la complaisance des médias à l'égard de Jean-Marie Le Pen, le leader de l'extrême droite. Pour Serge Savoie,

spécialiste de l'ultragauche au sein des renseignements généraux, cette campagne de bombes artisanales ne correspondait pas à l'évolution récente d'Action directe.

Depuis 1981, les services centraux parisiens étaient obnubilés par la branche parisienne d'Action directe. Ils avaient identifié les militants qui gravitaient autour de Jean-Marc Rouillan. Sa compagne Nathalie Ménigon, leurs complices les plus proches, Joëlle Aubron, Georges Cipriani, des militants historiques, comme Régis Schleicher, d'autres participants, comme les frères Halfen, ou des activistes d'anciens courants anarchistes catalans. Cette phalange d'ultragauche est soupçonnée d'attentats et d'actions sanglantes. Après plusieurs vagues d'arrestations, entrecoupées d'amnisties et de remises en liberté, le groupe terroriste a même franchi le cap des assassinats ciblés, marqué par celui du général René Audran, le 25 janvier 1985. Une dérive comparable à celles de la Fraction armée rouge et des Brigades rouges, les groupes armés en Allemagne et en Italie. Personne n'a imaginé la possibilité d'une seconde branche dans le groupe français.

Rivalités de services

Selon Savoie, il pourrait pourtant exister un autre groupe se réclamant d'Action directe. Un groupe distinct, qui aurait organisé cette récente campagne d'explosions contre les médias de sa propre initiative. Le commandant des RG s'est souvenu d'une interview de Jean-Marc Rouillan, donnée en 1982 au journal *Libération*. Le leader d'Action directe évoquait plusieurs courants dans le mouvement, se revendiquant lui-même de la branche internationaliste. En reprenant ses fiches, le commandant Savoie a retrouvé une vieille note de contact avec un informateur, qui lui parlait d'un certain André Olivier, parti à Lyon pour former une autre structure militante. Personne n'a pris ce personnage au sérieux, ni à Paris ni à Lyon, malgré une série d'événements qui auraient dû attirer l'attention. Personne n'a imaginé qu'un autre groupe d'Action directe était à l'œuvre. Olivier et sa présomée bande d'activistes ont complètement disparu des radars policiers, à la faveur des lourdeurs administratives, des changements de directions et autres rivalités de services.

Les deux suspects sont embarqués dans les voitures des RG. Après la réussite de l'intervention, une autre partie s'engage, celle de l'enquête. L'affaire doit être transmise à un service de police habilité. Les services de renseignement doivent passer la main à la police judiciaire. Délicate transition, qui doit répondre à des critères juridiques précis. Toutes les surveillances des RG ont été menées dans le cadre administratif, hors procédure judiciaire. La saisine de la PJ doit répondre à un soupçon fondé sur un élément concret, palpable. Comment pénalement justifier l'arrestation ?

Les policiers des RG préviennent la permanence de la police judiciaire. Les patrons des deux services se parlent. Directeur du service régional de police judiciaire, le commissaire divisionnaire Michel Richardot propose une solution qu'il a déjà expérimentée : les infractions au code de la route. Selon le patron de la PJ, la conduite manifestement dangereuse d'un conducteur peut tout à fait légitimer son contrôle. Voilà pour quoi le tout premier procès-verbal du dossier Action directe à Lyon insiste sur le non-respect du code de la route. « En filature derrière le véhicule, celui-ci a effectué des manœuvres manifestement suspectes, ce qui a amené les fonctionnaires à décider d'interpeller les occupants du véhicule », précise le procès-verbal d'infraction, signé du policier de permanence de la PJ, le 28 mars 1986, à 20h50.

[Le 30 mars, les policiers perquisitionnent un appartement de la rue Soulayr, à Saint-Etienne.]

Lorsqu'ils ouvrent les sacs et les cartons, les policiers écarquillent les yeux : armes, mèches lentes explosives, appareil d'écoute, enregistreurs, clés par dizaines, accessoires de déguisement, photos... et une documentation impressionnante, méticuleusement classée dans des chemises cartonnées. Les coupures de presse et les fiches manuscrites confirment qu'ils sont dans la planque d'un groupe politisé des plus actifs. Dans la masse des paperasses, ils tombent sur des revendications d'attentats, signées Action directe.

L'armement est conséquent : trois revolvers, un pistolet, un fusil, et plus de 200 munitions. Les clandestins ont stocké un uniforme complet de policier, une tenue de postier et un képi de gendarme. Ils disposent de faux nez, lunettes, perruques et moustaches, de produits de maquillage. De quoi changer d'apparences en quelques gestes. Les policiers trouvent sept masques à l'effigie de personnalités politiques : les présidents François Mitterrand et Valéry Giscard-d'Estaing, le premier ministre Jacques Chirac, ou encore Gaston Defferre, ministre de l'intérieur du premier gouvernement socialiste en 1981. Cette touche carnavalesque ne contribue pas vraiment à détendre l'atmosphère.

Des dizaines de documents administratifs, vierges ou visiblement volés, ouvrent autant de pistes qu'il va falloir explorer. Ces liasses de documents semblent indiquer que les membres du groupe disposent de plusieurs identités d'emprunt, de véhicules, voitures et motos, ainsi que d'autres points de chute, appartements ou garages. Le logement de la rue Soulayr renvoie l'image d'une caverne, occupée depuis longtemps, à l'écart du monde, et subitement mise au jour. Un site qu'il va falloir explorer, centimètre par centimètre, patiemment.

(...) La perquisition de la planque de Saint-Etienne démontre l'existence d'une branche distincte d'Action directe, secrètement organisée depuis de nombreuses années. Les premiers documents montrent que le groupe a effectué des repérages et pourrait être à l'origine de nombreux braquages de banques. D'innombrables photos, légendées, datées, classées dans des boîtes, témoignent d'une activité intense d'analyse et d'archivage. Des listes de personnalités, avec des précisions sur leurs fonctions et leurs localisations, laissent penser à des préparatifs malveillants. Dans une Europe traumatisée par une vague d'assassinats politiques, les services de police redoutent l'importation en France des pratiques des Brigades rouges italiennes ou de la Fraction armée rouge allemande. Rue Soulayr, les enquêteurs découvrent des plans de bâtiments publics, avec des mentions qui semblent indiquer des emplacements pour la pose d'explosifs. Ces plans désignent la Maison de la radio, la tour Montparnasse, et même la tour Eiffel.

(...) Quand les enquêteurs de la brigade de répression du banditisme (BRB) remettent en ordre la masse d'objets et de papiers, un curieux document attire leur attention. Il s'agit d'une liasse d'une quarantaine de feuillets qui étaient empilés sur un bureau de l'appartement de la rue Soulayr. Les pages sont remplies d'une petite écriture régulière, appliquée, tracée à l'encre noire, laissant une marge sur le côté. Les lignes sont bien horizontales, peu raturées. Ce manuscrit ressemble à un récit personnel. Le narrateur raconte des événements entrecoupés de réflexions, en maniant le lexique des milieux gauchistes : révolution, ligne, projet, camarade. La trame du texte est un peu complexe, avec des abréviations qui paraissent codées. Des fautes d'orthographe, des parenthèses et des sauts de paragraphe compliquent parfois la lecture. En recoupant dates et faits, les enquêteurs identifient le rédacteur de la « confession » : Maxime Frérot, 29 ans, l'occupant de l'appartement qui reste introuvable.

(...) Les enquêteurs ne lâchent plus le manuscrit. La formule « action de financement » les questionne. Ils finissent par comprendre que cet euphémisme signifie ni plus ni moins que « braquage de banque ». Et ces actions sont nombreuses. L'auteur cite plusieurs établissements et parle d'armes et d'explosifs. Les enquêteurs de la brigade de répression du banditisme s'échangent les feuillets, les lisent et les relisent, et commentent à haute voix : « Putain, c'était eux ! » Plusieurs de ces hold-up ont défrayé la chronique criminelle au cours des dernières années, certains ont fait des victimes. Des affaires qu'ils n'avaient jamais réussi à élucider. Ils prennent conscience que ce texte, déniché dans ce décor conspiratif, fait référence à André Olivier et sa bande.

Ce document leur fournit des indications de lieux, de dates, et une longue liste de suspects. Le contenu leur donne le vertige. Des années de crimes irrésolus, stockés dans la mémoire de la BRB, remontent à la surface comme des bulles chargées de fureur et de sang. L'euphorie le dispute à l'amertume. Les enquêteurs ont la sensation de mettre la main sur une piste à l'ampleur inégale – un rêve de flic. Mais ils ressentent aussi l'échec d'être passé à côté de ce groupe ultra-actif. Ils se souviennent de toutes ces heures, et des heures vaines, à la recherche des auteurs de la mort d'un convoyeur de fonds, d'un brigadier de police, d'un général de gendarmerie. Et de ces terribles moments d'impuissance face aux familles désespérées, en quête de vérité. « C'était eux ! », répètent-ils à chaque page du texte.

L'auteur se livre également à une forme d'autocritique. Il décrit ses erreurs. Il s'en veut d'avoir laissé tomber ses acolytes dans certaines circonstances. « La première fois je me fais peur tout seul. Tellement animé par un fonctionnement individuel (n'en ayant rien à foutre du projet communiste) que je m'enfuis sans penser aux "camarades" venus sur le terrain pour nous protéger. Je ne pense qu'à moi de manière totale. » (...) Les parties d'autocritique se poursuivent par des réflexions intimes. « J'ai écrit ce texte pour (je l'espère) dire que j'étais ce que je voulais. En même temps (à force de mentir aux autres on se ment à soi-même) je me suis découvert », affirme l'auteur. Une tonalité de confession. Au fil des pages, le récit se fait plus fluide, s'attachant à décrire les situations en mode presque littéraire, comme si l'auteur se laissait emporter par l'écriture. Il fournit des détails, des précisions de lieux et de personnages, tout en donnant l'impression de basculer dans une fiction.

(...) Cette « confession » devient le livre ouvert d'Action directe. Le contenu ne liste pas seulement les exactions imputables au groupe terroriste. Le texte dévoile les relations entre les personnages confinés dans la clandestinité. Il interroge leurs motivations, entre revendications politiques et actions criminelles. « Dans un procès capitaliste on ne cherche pas à aider les gens, on les accuse et on les enferme. Dans un procès révolutionnaire on aide les militants en leur montrant leurs erreurs », écrit Maxime Frérot. La révolution est finie, la procédure pénale prend la suite. Il s'avère que c'est lui qui a loué l'appartement de Saint-Etienne. Il devient l'ennemi numéro 1 de la PJ. Les scellés de l'appartement de la rue Soulayr à peine rangés, la traque commence. ■



LES OUBLIÉS D'ACTION DIRECTE. DE L'ULTRAGAUCHE AU TERRORISME
de Richard Schittly,
La Manufacture de livres,
452 p., 22,90 €.

« LES ENQUÊTEURS (...) S'ÉCHANGENT LES FEUILLETS, LES LISENT ET LES RELISENT, ET COMMENTENT À HAUTE VOIX : "PUTAIN, C'ÉTAIT EUX !" »

VIDEO : "Les oubliés d'Action directe", dans son dernier livre, le journaliste Richard Schittly revient sur la branche lyonnaise du groupe terroriste

